

NOTRE COMMUNE

LE MOT DU MAIRE
VOTRE VILLE BOUGE ...
TRAVAUX ...
ELECTION MISS VERNEUIL ...
VACCIN COVID ...

LA GAZETTE
du Vernolien

NOTRE TERRITOIRE

UN PEU D'HISTOIRE ...
LE PNR ...
COLLECTE DECHETS VERTS ...

TOUTES VOS INFORMATIONS AUSSI EN LIGNE SUR



www.verneuil-en-halatte.fr



www.facebook.com/INFOSVERNOLIENNES60550



www.instagram.com/verneuil_infos/



communication@verneuil-en-halatte.fr



Le mot du maire ...



La COVID-19 résiste et entraîne pour l'ensemble des acteurs de la société des contraintes de plus en plus sévères. Au niveau municipal, ce sont par exemple ces protocoles sanitaires qui se succèdent avec leur mise en œuvre de plus en plus pénalisante pour le fonctionnement : du personnel en plus, distanciation accrue et gestes barrières supplémentaires. Tout cela a un coût, mais aussi des répercussions sur nos enfants et le travail des agents d'entretien et de cantine. Merci à eux pour leur professionnalisme, leur compréhension et aussi leur solidarité face aux préconisations imposées au dernier moment.

Je ne vais pas dire merci à l'Etat qui nous provisionne pour la DGF 2021 de 2 765 € cette année, au lieu de 427 558 € en 2011, soit une perte 2 285 792 € en 10 ans. Pour rappel, la DGF c'est la **dotations globale de fonctionnement**. Elle constitue de loin la principale dotation de fonctionnement de l'Etat aux collectivités territoriales. Heureusement que le département nous soutient dans nos projets.

Nous regrettons de ne pas avoir été suivis et surtout laissés sans

réponse quant à notre proposition de monter un centre de vaccination. Il manque certainement les vaccins promis... En attendant, ce sont des personnes âgées et/ou à risque sanitaire qui patientent et s'isolent parfois dans l'inquiétude, ou qui doivent se déplacer assez loin pour être vaccinées. Ce qui est loin d'être une option satisfaisante en cette période difficile. Nous nous attachons en tout cas à maintenir le contact avec cette population depuis le début de la pandémie. La municipalité poursuit par ailleurs ses actions dans les domaines du cadre de vie et de la sécurité.

Les services techniques et les élus vont planter une centaine d'arbres dont certains fruitiers pour donner un peu plus de cachet aux étangs, au complexe des Aulnes et au parc de la Talmouse. Le parc intergénérationnel vient également de recevoir des plantations afin de donner dans quelques années un peu d'ombre au niveau de cette structure appelée à se diversifier en activités.

Côté sécurité, un nouvel agent de police a été recruté. Notre police municipale est désormais installée là où était Verneuil Services et cette dernière entité a quant à elle rejoint le bâtiment de la mairie. Plusieurs avantages à cette réorganisation : rendre la police plus visible, créer cette année un Centre de Supervision Urbain doté de la vidéosurveillance et regrouper les services de la mairie.

Pour l'équitation, impossible de continuer de faire vivre deux as-

sociations pour une seule commune et en un même lieu. Divers problèmes (endettement, gestion, sécurité, relations humaines), mais aussi de réels dysfonctionnements ont conduit la municipalité à décider de mettre fin aux conventions de mise à disposition qui courent encore jusqu'à septembre 2021. Ce délai permettra à une propriétaire, également monitrice, d'avoir le temps de se tourner vers d'autres centres, mais aussi d'éteindre ainsi de regrettables querelles parfois décennales... Nous laissons bien entendu le choix aux volontaires de créer avec l'aide de la mairie, une association unique, qui offrirait ainsi aux vernoliens la possibilité de continuer à prendre un vrai plaisir dans l'équitation.

Je ne peux pas terminer mon édito sans dire un mot sur l'OSI, anciennement OTSI. Le transfert obligatoire il y a quelques années de la compétence tourisme à la CCPOH aura été l'élément fatidique faisant perdre tout son sens à cette association. Un grand merci à son dernier président, Jean-Paul Cocu, et à ses quelques bénévoles qui ont tant œuvré pendant des années pour l'image de marque de notre ville.

Philippe Kellner.



Ca s'est passé en mars d'une autre année ...

- 1853, le 03 mars : naissance du peintre Vincent Van Gogh
- 1892, le 23 mars : arrestation de l'anarchiste Ravachol
- 1905, le 22 mars : loi sur la séparation de l'Eglise et de l'Etat
- 1923, le 1^{er} mars : mort de l'actrice Sarah Bernhardt
- 1946, le 05 mars : condamnation à mort du docteur Petiot

VOTRE VILLE BOUGE ...

Plantations

En complément des travaux engagés au parc intergénérationnel quatorze arbres de type *prunus* ont été plantés le long de l'allée pour créer à terme des zones ombragées.



Des arbres ont été plantés au complexe des Noues (près du stade Gérard Level). Ces actions seront reconduites sur l'année dans d'autres secteurs de la ville.



Aménagement du virage de la cavée Lerambert

Afin d'améliorer la visibilité et la sécurité des piétons et des cyclistes, un mur de soutènement en bois a été édifié dans le virage de la cavée Lerambert.



Une bande végétalisée permettra aux piétons de se mettre en sécurité lors de croisements avec des cyclistes.



Démolition



Afin de dégager et mettre en valeur la longère qui accueille le comité de jumelage et l'école de musique (derrière l'église), la commune a procédé à la démolition de l'ancien garage implanté derrière l'école Jules Ferry.



La route menant à l'ancien site de l'IGN, baptisée avenue HUREL-DUBOIS...

La société d'aéronefs Hurel-Dubois fût créée en 1947 après la rencontre entre un ingénieur Maurice **Hurel** (1896-1982) et un investisseur Léon Joseph **Dubois** (1890-1966).

Le premier avion (HD-10) de cette collaboration vit le jour en 1948. Cet appareil expérimental a été piloté lors de son vol d'essai par Maurice Hurel en personne.

De nombreux projets ambitieux ont été lancés dont un prototype à réaction (HD-45) pour concurrencer la célèbre Caravelle de Sud Aviation.

Deux bimoteurs HD-32 seront assemblés, ainsi qu'une série de huit HD-34 au profit de l'Institut Géographique Nationale (IGN).

L'HD-34 a eu le surnom de "coupe-papier volant" grâce à



ses ailes très allongées qui lui apportaient une stabilité exceptionnelle permettant de réaliser des clichés qui ont fait la renommée mondiale de l'IGN.

L'expérience et le savoir-faire de Hurel –Dubois lui a permis de rejoindre un autre grand nom de l'aéronautique à cette époque, la SNECMA.

Miss Verneuil et ses Dauphines : Election 2021

- ✿ Pour poser sa candidature il faut être âgé de 16 à 21 ans révolus.
- ✿ Chaque candidate doit venir s'inscrire en mairie aux heures d'ouverture au plus tard le **13 mars 2021**. L'inscription comprend notamment :
 - Pour les jeunes filles mineures, une autorisation de participation à cette élection sera à remplir et à signer par un représentant légal lors de l'inscription
 - Une autorisation d'utilisation des photos dans le cadre de cette élection de Miss Verneuil.
- ✿ Chaque candidate devra préparer les éléments ci-dessous et les retourner par mail à l'adresse communication@verneuil-en-halatte.fr **au plus tard le 13 mars 2021** :
 - Une photo portrait,
 - Trois photos en pied avec 3 tenues différentes : une tenue à votre image, une tenue chic et une tenue d'été.
 - Un court texte de présentation d'une quinzaine de lignes (personnalité, aspirations, centres d'intérêts, projet professionnel).
- ✿ Le bulletin de vote sera à découper dans le Vernolien du mois d'avril 2021 et à déposer dans l'urne à l'accueil de la mairie entre le **5 et le 20 avril** au plus tard aux horaires d'ouverture de la mairie. Un seul vote par foyer sera pris en compte. Aucune photocopie de bulletin n'est autorisée.
- ✿ Le dépouillement aura lieu le 23 avril 2021. En cas d'égalité lors du dépouillement la candidate la plus âgée sera retenue.
- ✿ La remise des cadeaux à la Miss et ses Dauphines aura lieu après le dépouillement.



**ENCOURAGEONS CES JEUNES VERNOLIENNES ET MERCI POUR VOTRE PARTICIPATION !
LA COMMISSION MANIFESTATION ET FETES COMMUNALES**

Repas des aînés

Compte-tenu des contraintes imposées par la situation sanitaire, le traditionnel repas des Aînés qui aurait dû se dérouler dimanche 7 mars, n'aura pas lieu cette année.

Nous avons à cœur de partager avec vous ce beau moment.

Mais soyez assurés que nous

mettrons tout en œuvre pour vous organiser une après-midi festive sous le signe de la joie et la bonne humeur ! Nous espérons pouvoir planifier nos manifestations en fin d'année.

Prenez bien soin de vous.

Le CCAS



Ma mutuelle de village

Afin d'échanger avec vous sur les avantages et les grands principes qu'offre « **ma mutuelle de village** », nous avons le plaisir de vous convier à la permanence du mercredi 03 mars 2021, de 09h30 à 11h30 à la mairie.

Si vous savez déjà que vous souhaitez adhérer, voici les documents à fournir lors de votre souscription :

- Une pièce d'identité,
- Votre dernière attestation de sécurité sociale,
- Un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois,
- Un relevé d'identité bancaire



Mise à jour du plan cadastral

Afin de mettre à jour le plan cadastral, le géomètre J.L. LE VAN, aidé d'un chaîneur, sera amené à pénétrer dans certaines propriétés de la commune pour y mesurer tous les changements ne figurant pas sur le plan :

Constructions nouvelles, addi-

tions de construction, garages, vérandas, démolitions, etc...

Période d'intervention :
du 01/03/2021 au 31/08/2021

Le géomètre est autorisé, dans l'exercice de ses fonctions, à pénétrer dans les propriétés selon la loi n°374 du 6 juillet 1943, article 1er.

Monsieur le Maire vous demande donc de leur réserver un bon accueil.

Savoir vivre à Verneuil

Constat est fait malheureusement que tout le monde ne respecte pas certaines règles de savoir vivre, et c'est dommage...

Pourquoi est-il nécessaire de rappeler à certains conducteurs qu'il y a des parkings, plutôt que de stationner sur les trottoirs ou le bas-côté de la route ?

Les chiens doivent être tenus en laisse, et leurs excréments ramassés par leur propriétaire (arrêté municipal).

Notre jolie ville est pourvue de poubelles, qui peuvent contenir canettes, emballages alimen-

taires vides, masques ou mouchoirs usagés, mégots, chewing gum, mais aussi de conteneur pour les bouteilles vides **en verre**.

De plus, la déchetterie est toujours à votre disposition pour vos gravats divers, tout venant, déchets verts, électroménager usagé...

Evitons les dépôts sauvages et préservons la nature !

Enfin, dernier rappel, n'utilisez pas de sacs en plastique noirs pour jeter vos emballages à recycler dans les conteneurs jaunes.

Mettez-les à même le conteneur, ou dans des sacs transparents. Les sacs noirs sont incinérés, et ce sont des tonnes de déchets qui ne seront pas triés.



Se faire vacciner ... comment ça marche ?



Le vaccin contre la Covid-19

Le vaccin me protège contre la Covid-19.



Avec le vaccin :

Je n'aurai pas la Covid-19

ou

si j'ai la Covid-19, je serai moins malade.



Le vaccin est pour tout le monde.

Certaines personnes sont vaccinées en premier

Par exemple :

les personnes âgées,

les personnes malades,

les soignants.



Le docteur me dit si je peux être vacciné.



LA GAZETTE

du Vernolien

BROCANTE

BROCANTE ANNUELLE
DIMANCHE 02 MAI 2021

RETRAIT DES DOSSIERS D'INSCRIPTIONS :
VERNEUIL SERVICES

A PARTIR DU :

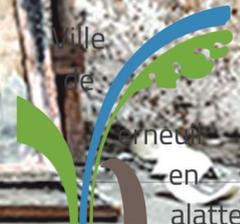
LUNDI 29 MARS 2021

LUN- VEN : 9H00-12H00 / 14H00-18H00, SAMEDI : 9H00-12H00

RETOUR AU P LUS TARD :

SAMEDI 17 AVRIL 2021

EVENEMENT SOUS RÉSERVE D'AUTORISATION PRÉFECTORALE.



LA GAZETTE

du Vernolien

Vos associations ...

COMITÉ DE JUMELAGE

ASSEMBLEE GENERALE

ORDINAIRE :

Notre **Assemblée Générale** du jeudi **04 mars 2021**, ne pouvant se dérouler en présentiel pour cause sanitaire, s'effectuera par mail et courrier. (Sont électeurs les personnes à jour de leur adhésion 2020).

Nous vous prions de bien vouloir nous excuser pour ces modifications.

Vous souhaitez faire partie du CA : contactez Claudine Rebuffel

jumelagedeverneuil@gmail.com

COURS D'ANGLAIS :

Les cours adultes et enfants (sauf CP -CE1) continuent d'être assurés à distance. Ils reprendront en présentiel dès que la situation sanitaire le permettra.

Pour toute information contactez :

Claudine REBUFFEL, Présidente : claudine.rebuffel@free.fr
tel : 06.16.43.05.79
Suzanne LIENEARD, cours adultes,
tel : 03.44.24.22.75

Découvrez-nous ou redécouvrez :

jumelagedeverneuil.wordpress.com

GARDONS LE CONTACT :

Par le passé, nous avons accueilli des correspondants, enfants ou adultes et, pour beaucoup d'entre nous, avons été reçus chez eux, à Great and Little Shelford, Piegaro et Dvur Kralove Nad Labem. **Assurons la pérennité de nos relations riches de découvertes et d'amitié ; gardons le contact** en correspondant.

Comité de jumelage



A. S. VERNEUIL

La reprise des entraînements est autorisée par les services communaux comme indiqué ci-après :

- Vétérans le dimanche matin
- Seniors le dimanche après-midi
- Futsal senior le samedi après-midi
- Jeunes U6-U9 et baby-foot le mercredi de 13h30 à 15h00
- U10-U15 le mercredi de 15h00 à 16h45
- Plus un créneau jeunes le samedi matin de 9h30 à 13h30



Les entraînements auront lieu sur le gazon synthétique au stade G. Level de Verneuil en Halatte.

A savoir :

- Vous devez respecter le couvre-feu,
- L'accès aux vestiaires reste interdit pour le moment,
- Licence obligatoire pour tous les participants.

Message de Roland Dujardin

AVV

Retrouvez dans notre rubrique « un peu d'histoire », un bel article reçu des AVV. Merci à eux.

Nos entreprises locales ...

CUIZEN



Rendez-vous sur place pour rencontrer votre conseiller et profiter de l'offre anniversaire.

Kévin FAUCOZ
30 rue Carnot à Verneuil en Halatte
Tel : 06.66.55.70.83
Mail : Cuizen.oise@gmail.com
Facebook : @CuizenOise



LA GAZETTE

du Vernolien

Nos entreprises locales ...

CISA IMMOBILIER



Mathieu PUBLIER « j'ai effectué au CFA de Nogent sur Oise un BTS force de vente en alternance dans une agence immobilière, ce qui m'a donné le goût du travail et du métier d'agent immobilier.

A la fin du BTS avec mon diplôme en poche j'ai intégré l'agence CISA le 1er mars 2003 en qualité de négociateur immobilier.

En 2005 J'ai pris la responsabilité de l'agence et en 2007 je l'ai rachetée à mon ancien patron Stéphane ADAN.

En 2008 nous avons créé une nouvelle agence avec mon associé Sébastien Mahfi à Verneuil en Halatte.

L'équipe a changé en 2020 afin de toujours mieux répondre aux besoins des clients.

Elle se compose aujourd'hui de Yoann Henry Directeur d'agence et de son équipe de vendeurs Alexandra Lecuyer, Alexandre Henry, Alfredo Schmidt.»



agence immobilière

Si vous souhaitez **acheter, louer** vous pouvez nous contacter, découvrir notre choix en maisons, appartements et terrains sur notre site.

Vous souhaitez **vendre**, un conseiller de notre équipe professionnelle est à votre disposition pour garantir



sous 48H une estimation gratuite de votre bien.

Et si vous souhaitez bénéficier de nos prestations en **location ou gérance**, vous pouvez également nous contacter.

Site www.cisa60.fr

1 rue Victor Hugo, à Verneuil

Tel : 03 44 55 33 39

Directeur d'agence :

yoann.liam@gmail.com

Portable : 06 61 34 67 15

SOCIETE AMENAGEMENT MIROITERIE FERMETURE

Luc VILLION, a créé son entreprise en 2003. Il propose les prestations suivantes :

- Toutes fermetures, rideaux métalliques, type lames pleines/ajourées.
- Pose ou remplacement de volets roulants en aluminium ou en PVC
- Dépannage divers et remplacement de moteur filaire/radio
- Fourniture et pose de store banne manuel/motorisé...dépannages divers
- Remplacement de toile (DICKSON)
- Fourniture et pose de menuiseries en aluminium /PVC
- Remplacement de vitres (tous types) à la suite d'un sinistre

Société Aménagement Miroiterie
Fermeture



Ci-dessous une de ses créations.



2 allée de la source
60550 Verneuil en Halatte
Portable 06 08 95 17 27

LA GAZETTE

du Vernolien

Nos entreprises locales ...

JDS RENOVATION

L'équipe Solabaie Creil est heureuse de vous apprendre qu'elle a été élue **meilleure enseigne de l'année 2021** par le magazine CAPITAL.

Solabaie est synonyme de qualité et de sécurité pour tous vos projets de menuiserie.

En chantier neuf comme en rénovation, nous vous proposons des solu-

tions adaptées, de la pose de fenêtre à la porte d'entrée, passant par la porte de garage, les volets, les portails et portillons.

Nos poseurs professionnels interviennent chez vous et vous garantissent un savoir-faire de qualité.

Ainsi, vous bénéficierez de menuiseries extérieures garanties et labelli-

sées, dont les performances élevées en matière d'isolation vous permettront d'économiser de l'énergie tout en préservant l'environnement.

2 avenue des Noisetiers
Parc Alatta
03.44.24.20.85



SOLABAIE[®]

FENÊTRES - VOLETS - PORTES - PORTAILS

www.solabaie.fr

PALMARÈS FRANCE

Capital

MEILLEURES ENSEIGNES

QUALITÉ DE SERVICE
"Vente et pose de fenêtres"

2021

avec **statista**

FONDS DE SOLIDARITE ENTREPRISES

Si vous rencontrez des difficultés pour vous renseigner ou vous orienter sur les aides et facilités qui vous sont offertes dans le cadre de la crise sanitaire, vous pouvez retrouver les informations nécessaires sur le site economie.gouv.fr :

<https://www.economie.gouv.fr/covid19-soutien-entreprises/les-mesures>.

Le ministère des finances met également à votre disposition un numéro de téléphone :

0806 000 245 (coût d'un appel local).

Un plan spécial sera mis en œuvre pour les indépendants, les commerçants, les très petites et moyennes entreprises.

De plus, dès 2021, les impôts de production diminueront (CVAE) dans le cadre du plan de relance. Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site plan de relance :

<https://www.economie.gouv.fr/plan-de-relance/profils/entreprises/baisse-impots-production>

La commune de Verneuil en Halatte reste à votre disposition pour toute demande et/ou complément d'informations.

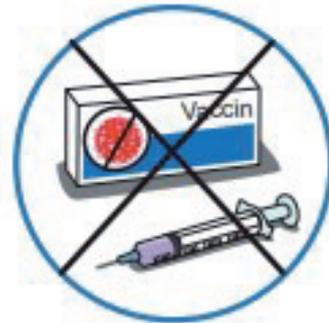
le Service Impôts des Entreprises (SIE) de Senlis est le SIE compétent pour la commune de Verneuil en Halatte et notre numéro de téléphone (standard) est le 03.44.53.86.61.



Se faire vacciner ... comment ça marche ?

Le vaccin contre la Covid-19 n'est pas obligatoire.

Je dois dire si je veux être vacciné ou pas.
C'est moi qui décide !



Pour décider, je peux en parler avec :

mon docteur,

ma personne
de confiance,

mon tuteur,

ma famille,
mes proches.



Le vaccin est gratuit.



Le vaccin est fait par un soignant.

Le soignant me fait une piqûre dans le bras.

La piqûre est un peu désagréable
mais ça ne dure pas longtemps.



Pour être bien protégé, je refais le vaccin quelques semaines plus tard.

Se faire vacciner ... comment ça marche ?

Après le vaccin.

Pendant un ou deux jours, je peux avoir :

une rougeur à l'endroit de la piqûre.



mal à la tête,



un peu de fièvre,



mal dans les muscles,



Pour me sentir mieux :

je me repose,



je bois de l'eau,



Si je me sens vraiment mal, j'appelle le docteur.



Après le vaccin, je continue les gestes barrière.

Tout le monde continue les gestes barrière.



UN PEU D'HISTOIRE ...

par « les Amis du Vieux Verneuil ». Documents et photos mis à disposition par René DURU.

Dimanche 18 février 1951 : La commune de Verneuil reçoit la Croix de Guerre 1939-1945



La citation de la commune de Verneuil à l'ordre du régiment est datée du 11 novembre 1948 mais la remise de la décoration par le préfet de l'Oise M. Cuttoli eut lieu le 18 février 1951 lors de sa venue à Verneuil pour l'inauguration de la passerelle.

L'attribution de cette distinction à la commune de Verneuil acte la reconnaissance de la souffrance,

durant la guerre 1939 – 1945, de ses habitants exposés à des dangers constants et à de nombreux bombardements dus à la proximité du terrain d'aviation utilisé par les Allemands.

Le texte de la citation rappelle les nombreuses réquisitions subies par les habitants de Verneuil parmi lesquels 13 ont été tués et 17 blessés pendant cette période de guerre.

Après l'accueil à la mairie et le banquet servi dans une classe du groupe scolaire Jules Ferry, les invités de M. Marchois, maire de Verneuil, parmi lesquels : MM. Cuttoli préfet de l'Oise, Deliau sous-préfet de Senlis, Firmin conseiller général du canton, Havez maire de Creil, Boudoux maire de Villers Saint Paul, Raineau directeur du CERCHAR, Ritter directeur des établissements Francolor ; se dirigèrent vers la place de l'église, lieu de la cérémonie.

Sur cette place envahie par une foule nombreuse, un important

peloton de gendarmerie se tenait prêt à rendre les honneurs. À côté, de nombreuses sections d'anciens combattants : Senlis, Creil, Chantilly, Nogent-sur-Oise, Pont-Sainte-Maxence, Fleurines, Villers-Saint-Paul, Verneuil etc. étaient présentes avec leurs drapeaux, ainsi que les sections de prisonniers de guerre de Creil, Pont-Sainte-Maxence, Fleurines et la section des déportés du travail de Creil. La compagnie de sapeurs-pompiers de Verneuil participait également à la cérémonie.

Après avoir donné lecture du texte de la citation, M. le préfet épingla la croix de guerre sur le coussin blanc orné d'un ruban tricolore que lui tendaient, avec beaucoup d'émotion, deux jeunes filles. Des applaudissements nourris retentirent tandis que l'harmonie des établissements Francolor exécutait la Marseillaise. Le cortège se dirigea ensuite vers le monument aux morts pour un dépôt de gerbes.



Photos : En haut : Remise de la décoration par le préfet.
En Bas : La cérémonie place de l'église et la Croix de Guerre remise à la commune de Verneuil.

Dimanche 18 février 1951

Inauguration de la Passerelle Jean Biondi



Le préfet coupe le ruban symbolique

Ensuite, le cortège emprunta la route vers Creil et se dirigea, fanfare en tête, vers le lieu-dit le Bac.

Parmi les officiels on distinguait MM. Alix et Caudriller-Benac ingénieurs des Ponts et Chaussées ; M. Rousseau ingénieur T.P.E. de Creil ; M. Hennebert directeur, MM. Basset et Rebuffel ingénieurs de la Société des téléphériques français qui a construit la passerelle.

Près de l'ouvrage d'art, de chaque côté de la rivière, une foule importante et impatiente tenait à assister à l'événement.

Il faut dire que, depuis longtemps, pour se rendre à l'usine Francolor située sur l'autre rive, les habitants de Verneuil, en particulier, voulaient pouvoir franchir l'Oise par un moyen plus moderne que le bac et moins dépendant des caprices de la rivière.

Dans son discours d'inauguration, M. Marchois, maire de Verneuil, précise que la réalisation du projet n'aurait pas été possible sans l'aide financière de la société Francolor, propriétaire de l'usine de Villers-Saint-Paul, et le soutien indéfectible du député-

maire de Creil M. Jean Biondi disparu dans un accident tragique quelques mois avant l'inauguration.

Il remercie Jean-Pierre Biondi, fils du regretté député, le préfet, le sous-préfet, les ingénieurs des Ponts et Chaussées, ceux de la Société des téléphériques, les entreprises et les ouvriers d'avoir permis la concrétisation du projet.

Puis le cortège, M. le préfet et le maire de Verneuil en tête, suivi d'une bonne partie de l'assistance emprunte la passerelle pour une première traversée.

La passerelle Jean Biondi est constituée d'un tablier de 79 m de longueur sur 1,80 m de largeur suspendu à des câbles en acier qui prennent appui sur deux portiques de 15 m de hauteur. Sa réalisation a nécessité 90 tonnes d'acier et 60 000 heures de travail.



M. le préfet et le maire de Verneuil franchissent l'Oise sur la passerelle

La foule nombreuse à Verneuil



Ainsi qu'à Villers-Saint-Paul



LE PNR : Parc Naturel Régional Oise

Le territoire du Parc

QUELQUES CHIFFRES

67 000
hectares

70
communes

131 000
habitants



Le 18 janvier 2021, le Premier Ministre a signé le décret de renouvellement du classement du **Parc naturel régional** Oise – Pays de France compte désormais 70 communes, 45 dans l'Oise et 25 dans le Val d'Oise.

Ce sont ainsi 4 nouvelles communes qui ont adhéré au Parc dans l'Oise et 11 dans le Val d'Oise.

Cette extension du périmètre intègre des cœurs de nature (forêt de Carnelle) et renforce des continuités écologiques avec des territoires voisins (forêt de l'Isle Adam, forêt de Montmorency...).

La Charte révisée du PNR Oise – Pays de France propose les orientations suivantes :

- Préserver la biodiversité et les corridors écologiques,
- Maîtriser l'étalement urbain, maintenir le caractère identitaire des villages, promouvoir un urbanisme durable,
- Préserver l'identité paysagère, valoriser le patrimoine historique et culturel,
- Préserver et gérer durablement les ressources naturelles et faire du Parc un territoire de mieux-être,

- Accompagner un développement économique durable : aménagement économique qualitatif, promotion des activités agricoles et forestières, tourisme,
- Sensibiliser les publics pour susciter un engagement citoyen.



Collecte des déchets verts 2021

- Le volume accepté par passage est de 1m³
- Utilisez des sacs transparents ou biodégradables,
- Les branchages doivent être attachés et ne pas dépasser 1,50m,
- Les sacs doivent être facilement transportables,
- Dépôt des déchets la veille au soir du jour de collecte.

Reprise sur Verneuil en Halatte le : **Judi 22 avril 2021**

Tous les jeudis des semaines paires jusqu'au 21 octobre 2021, **sauf le 29 juillet et le 12 août 2021.**

Ensemble, soyons magiques !

> 19, 20 et 21 mars
participez au nettoyage
de la Nature !

Hauts-de-France
PROPRES

#hdfpropres



HAUTS DE FRANCE PROPRES ! ENSEMBLE NETTOYONS LA NATURE

Comme tous les ans depuis 2016, aura lieu la 5e édition de Hauts-de-France Propres.

Les 19 (initialement réservé aux scolaires et annulé), 20 et 21 mars 2021, rendez-vous place de l'église pour participer au ramassage de déchets au bord des cours d'eau, en forêt, en ville ou à la campagne.

En 2020, ce sont 5 263 m3 de déchets qui ont été ramassés dans 1 229 points de ramassage organisés et 49 000 participants avaient répondu à l'appel.

Pour Verneuil en Halatte, le ramassage se fera :

- le samedi 20 mars de 14h00 à 17h30
- le dimanche 21 mars de 9h00 à 12h00

Inscription à faire auprès de **Verneuil Services** aux heures d'ouverture, ou sur le site de la commune jusqu'au jeudi 18 mars.

De cette manière des équipes pourront être organisées efficacement. Le kit du matériel nécessaire sera fourni par la mairie (sacs, gants, gilet jaune).

MON VERNOLIEN NUMÉRIQUE

Retrouvez **ce Vernolien et tous les autres** en numérique sur Calameo :

<https://fr.calameo.com/accounts/6488961>

Mais aussi via le site internet de la Ville à l'adresse www.verneuil-en-halatte.fr/ rubrique **la mairie -> le Vernolien**

Si vous aussi vous préférez lire le Vernolien en version numérique, et l'avoir partout avec vous. Vous pouvez nous faire un retour via le formulaire ci-dessous et le **dé-**

poser en mairie dès que possible, afin que nous vous retirions du parcours de distribution.

Nom : _____ Prénom : _____

Tél. : _ _ _ _ _ Courriel : _____

Adresse postale : _____



mais aussi
www.verneuil-en-halatte.fr

